



European Platform  
tackling undeclared work



**#Rights4AllSeasons**  
**#EU4FairWork**



# GUIDE DU TRAVAIL SAISONNIER DÉCLARÉ

[ela.europa.eu/en/campaigns/rights-for-all-seasons](http://ela.europa.eu/en/campaigns/rights-for-all-seasons)

## INTRODUCTION

Vous êtes un travailleur saisonnier? Assurez-vous de connaître vos droits à fond!

Comprendre vos droits peut s'avérer difficile, en particulier lorsque vous franchissez des frontières pour accomplir un travail saisonnier. Heureusement, l'UE protège tous les travailleurs en fixant des normes de travail minimales dans l'ensemble des 27 États membres de l'UE. Cette brochure vous explique vos droits en tant que travailleur saisonnier, des conditions d'emploi aux conditions de travail et plus encore.

## DROITS LIÉS AU TRAVAIL

**Tout travailleur saisonnier déclaré dans l'UE a droit à l'égalité de traitement en matière d'emploi. Assurez-vous de rester informé(e) pour protéger vos intérêts!**

Votre employeur doit vous proposer un contrat de travail valide qui précise:

- le lieu et le type de travail;
- la durée de l'emploi;
- la rémunération;
- les heures de travail hebdomadaires ou mensuelles;
- le montant des congés payés, le cas échéant.

Gardez à l'esprit que vous avez droit au même traitement que les ressortissants de l'État membre d'accueil en ce qui concerne:

- les conditions d'emploi, y compris le salaire minimum, l'âge d'aptitude au travail et les conditions de travail;
- le droit à une protection contre un licenciement injustifié;
- les horaires de travail;
- les congés et les vacances;
- l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail.



# GUIDE DU TRAVAIL SAISONNIER DÉCLARÉ



# #Rights4AllSeasons

## #EU4FairWork

### SÉCURITÉ SOCIALE

**Assurez-vous que votre accord de travail comprend une couverture sociale.**

**Celle-ci inclut, sans s'y limiter, le droit à :**

- l'égalité de traitement en tant que ressortissant de l'État membre d'accueil en ce qui concerne les différents types de sécurité sociale (maladie, invalidité et vieillesse);
- l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, ainsi qu'aux conseils sur le travail saisonnier prodigués par les agences pour l'emploi et autres services publics.

### LOGEMENT

**Vous avez droit à des conditions de vie décentes organisées par l'employeur ou par son intermédiaire.**

- Le loyer ne doit pas être excessif par rapport à la rémunération nette de votre travail ou aux formules d'hébergement similaires.
- Le loyer ne doit pas être automatiquement déduit du salaire.
- L'hébergement doit garantir un niveau de vie adéquat.
- L'hébergement doit satisfaire aux normes générales de santé et de sécurité dans le pays concerné.

### INTRODUIRE UNE PLAINTE

**En cas de violation de vos droits, vous avez le droit d'introduire une plainte.**

- Introduisez une plainte contre les employeurs directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, en utilisant les mécanismes nationaux applicables en ce qui concerne, sans s'y limiter:
  - la discrimination et le traitement défavorable sur le lieu de travail en raison de la nationalité, de la religion ou de l'appartenance ethnique;
  - la non-perception de revenus;
  - le harcèlement sur le lieu de travail.
- Bénéficiez du même accès aux voies de recours que les ressortissants de l'État membre d'accueil de l'UE.

### DROIT À ÊTRE REPRÉSENTÉ

**Vous avez la liberté d'adhérer à un syndicat ou à toute organisation représentant les travailleurs de votre secteur.**

- Jouissez du droit à la liberté d'association et d'adhérer à un syndicat pour que vos droits soient protégés collectivement.
- Vous avez le droit de faire grève et de mener des actions syndicales.

## POINTS DE CONTACT

**D'autres questions? Vous avez besoin d'aide?  
Contactez les institutions suivantes pour recevoir  
toutes les informations pertinentes sur le travail  
saisonnier déclaré:**

- Points de contact ou sites web nationaux.
- Contactez les points de contact nationaux de votre pays, par exemple les ambassades ou les consulats.
- Campagne ELA pour en savoir plus sur vos droits.



[https://twitter.com/EU\\_ELA](https://twitter.com/EU_ELA)

<https://www.facebook.com/europeanlabourauthority>

<https://www.linkedin.com/company/european-labour-authority>

Pour en savoir plus sur vos droits et la campagne #Rights4AllSeasons. Numérisez le code QR pour consulter notre site web.

